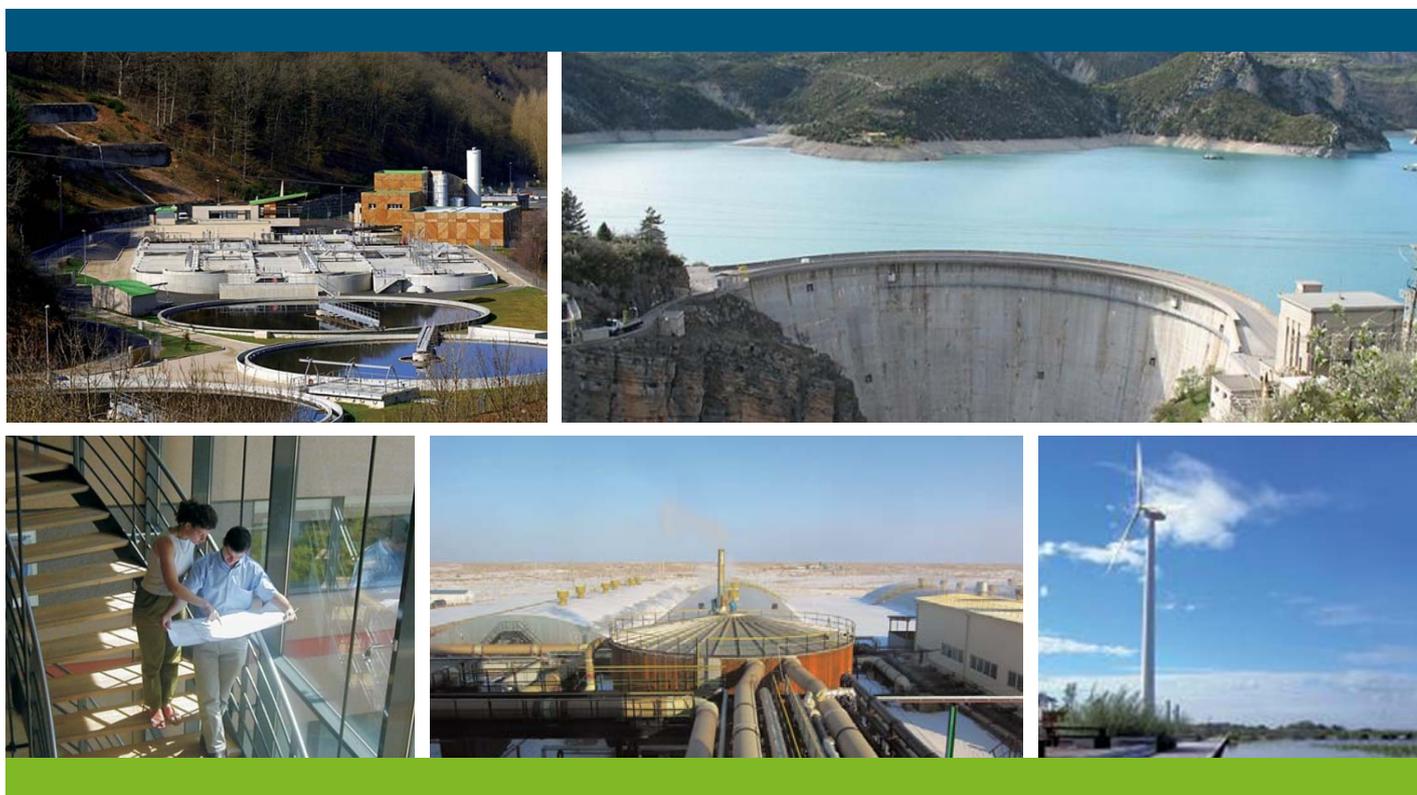




MISE AUX NORMES DE LA STATION D'ÉPURATION DU VILLAGE DE CHASSENET

4 – DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (DPGF)



CLM 30 947 J / 13.16

Mai 2017



Agence Clermont Ferrand
ZI Le Brézet - 5D rue Louis Blériot - CS 50402
63017 CLERMONT-FERRAND cedex 2

Tél. : 04 73 60 35 14 - Fax : 04 73 60 30 08
<http://www.egis-eau.fr>

MISE AUX NORMES DE LA STATION D'EPURATION DU VILLAGE DE CHASSENET

**Disques biologiques avec lits de clarification et de séchage plantés
de roseaux**

Capacité de 560 EH - 33,6 kg/j de DBO₅

Décomposition du prix global et forfaitaire

DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	Prix forfaitaire en € HT
1. <u>TRAVAUX PREPARATOIRES</u>	
1.1 Etudes - Etablissement des plans d'exécution	- €
1.2 Installation et repli de chantier	- €
1.3 Nettoyage, élagage, débroussaillage, dessouchage et préparation du site	- €
1.4 Compléments topographiques, Investigations géotechniques d'exécution G2, Récolement des réseaux existants (y compris sondage le cas échéant),etc...	- €
1.5 Terrassements en terrain de toute nature, y compris évacuation des matériaux excédentaires ou non réutilisables, purge/substitution et géotextile anticontaminant, apport de matériaux sains et insensibles à l'eau selon les prescriptions de l'étude géotechnique	- €
SOUS-TOTAL 1.	- €
2. <u>PRETRAITEMENTS</u>	
2.1 Dégrilleur fin automatique par tamisage y compris container et plateforme béton	- €
2.2 Equipement du poste de relèvement existant : remplacement des 2 pompes, tuyauterie inox et remplacement des équipements du poste (sondes et agitateur), remplacement de la chambre de vannes, création d'un trop-plein muni d'un seuil rectangulaire et d'une sonde de mesure pour évaluation du débit by-passé ou surversé au milieu naturel, mise à jour armoire de commande	- €
2.3 Nettoyage et curage du fond du poste	- €
2.4 Vanne pelle dans le regard de visite en amont du poste de relèvement	- €
2.5 Canalisation de trop-plein du poste équipée d'un clapet de nez, servant de DO et de by-pass complet de l'installation de traitement,	- €
2.6 Débitmètre électromagnétique dans regard pour mesures des volumes admis sur la station	- €
2.7 Canalisation de relèvement entre la chambre de vannes et le regard de détente	- €
2.8 Regard de détente entre la chambre de vanne et le dégrilleur	- €
2.9 Mise en place d'un dispositif de désodorisation adapté pour le poste de relèvement en entrée et les disques biologiques	- €
SOUS-TOTAL 2.	- €

DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	Prix forfaitaire en € HT
<p>3. <u>DISQUES BIOLOGIQUES</u></p> <p>3.1 Ouvrage de répartition homogène de l'effluent sur les files de disques biologiques, trois sorties dont une en attente</p> <p>3.2 Système de drainage sous la dalle d'ancrage (géotextile, matériaux de drainage et drain) y compris raccordement à l'exutoire</p> <p>3.3 Radier béton pour ancrage des disques biologiques</p> <p>3.4 Disques biologiques d'une surface de disques de 4 200 m², sur la base de 8gDBO5/m²/j, répartie sur deux files de disques identiques en parallèle, axes en acier inoxydable massif, disques en polypropylène rigide, lubrification des paliers automatique.</p> <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL 3.</p>	<p>- €</p> <p>- €</p> <p>- €</p> <p>- €</p> <p style="text-align: right;">- €</p>
<p>4. <u>LITS DE CLARIFICATION ET DE SECHAGE PLANTES DE ROSEAUX</u></p> <p>4.1 Poste d'alimentation des lits de 1,1 à 2,8 m³, équipé de 2 pompes identiques, tuyauterie inox, chambre de vanne et de clapets, sonde de mesure de niveau, seuil rectangulaire sur trop-plein pour évaluation du débit by-pass ou surversé au milieu naturel, armoire local de commande</p> <p>4.2 Canalisation de by-pass des lits plantés de roseaux</p> <p>4.3 Regards de sélection et vannes de sélection automatique des lits</p> <p>4.4 Système de drainage sous le filtre (géotextile, matériaux de drainage et drain) y compris raccordement à l'exutoire</p> <p>4.5 Lits plantés de roseaux d'une surface totale de 336 m², d'épaisseur 80 cm minimum, étanches par géomembranes, rampes d'alimentation aérienne inox, plaque anti-affouillement et système de collecte des effluents filtrés, regard de collecte, escaliers d'accès aux filtres</p> <p>4.6 Canal de mesure de débit en sortie</p> <p>4.7 Canalisation de rejet équipée d'un clapet de nez et enrochements de la berge</p> <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL 4.</p>	<p>- €</p> <p style="text-align: right;">- €</p>

DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	Prix forfaitaire en € HT
5. AMENAGEMENTS - DIVERS	
5.1 Réseaux internes AEP (4 bouches de lavage ingélicif)	- €
5.2 Réseaux internes électriques, armoires électriques et de commande déportée dans le local	- €
5.3 Réseaux internes télécommunication	- €
5.4 Aménagements comprenant : - fossés et tranchées drainantes de collecte des eaux pluviales, - chemin d'accès aux ouvrages et réalisation de zones de circulation autour des ouvrages (voirie lourde + légère), remise en état du chemin d'accès à la station, - mise en herbe des talus et des espaces non aménagés - bâche tissée plantées pour stabilisation des talus plus abruptes ... - enrochements des talus - escaliers d'accès aux ouvrages	- € - € - € - € - € - €
5.5 Pose d'une clôture autour de la station en grillage simple torsion plastifié vert, 2 m de hauteur, piquets en fer : dépose partielle ou totale de la clôture existante et repose en fin de chantier	- €
5.6 Portail à double vantaux, 4 m : dépose éventuelle du portail existant et repose en fin de chantier, réalisation d'un seuil béton sous le portail	- €
5.7 Local technique	- €
5.8 Télégestion et paramétrage	- €
5.9 Secours en caisse et fournitures diverses	- €
5.10 Mise en route, période d'observation, essais	- €
5.11 Dossier de récolement, notice d'exploitation, formation du personnel	- €
SOUS-TOTAL 5.	- €

DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	Prix forfaitaire en € HT
<p>6. DEMOLITION DE LA STATION D'EPURATION EXISTANTE</p> <p>6.1 Vidange de l'ouvrage, évacuation des effluents, des boues et matériaux de remplissage, démolition des ouvrages existants avec dépose des équipements, démontage des clôture et portail, remise en état du site</p> <p>6.2 Création provisoire d'un bassin de décantation des eaux traitées pour assurer la continuité de traitement, et suppression du bassin en fin de chantier. Mise en place de canalisations provisoires pour assurer la continuité de traitement.</p> <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL 6.</p>	<p style="text-align: right;">- €</p> <p style="text-align: right;">- €</p> <p style="text-align: right;">- €</p>

TOTAL HT - €

TVA 20% - €

TOTAL TTC - €

Cachet et signature de l'Entreprise,
A _____, le

A _____, le
Le maître d'oeuvre

A _____, le
Le Pouvoir Adjudicateur